



Réussite Educative

Dossier de presse



Contacts Presse

Cabinet de Jean-Louis Borloo : Benoît Parayre – Laure-Anne Forti
01 44 38 22 03

Cabinet de Catherine Vautrin : Fabienne Prouvost – Aurélie Faure
01 55 55 49 02 – 01 55 55 49 67

SOMMAIRE

1. Communiqué de presse.....	p.3
2. Quelques exemples d'actions des Equipes de Réussite Educative	
- Vaulx en Velin.....	p.4
- Nancy.....	p.5
- Grande Synthe.....	p.6
- Gennevilliers.....	p.7
- Epinay sous Senart.....	p.8
- Nevers.....	p.9
- Le Havre.....	p.10
- Courcouronnes.....	p.11
- Les Petits Débrouillards.....	p.12
- ACEPP.....	p.13
- Je, Tu, Il.....	p.14
3. Exemple d'un Internat de Réussite Educative.....	p.15
4. Exemple d'un partenariat avec une Grande Ecole (Polytechnique).....	p.16
5. Indicateurs sur la situation scolaire et sanitaire des Jeunes dans les ZUS	
Situations scolaire.....	p.17
Situations sanitaires.....	p.22
6. Liste des programmes de Réussite Educative validés au 25/08/05.....	p.25

Annexe : Magazine « Comme la Ville », n°18, juillet 2005-08-16



Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement
Ministère délégué à la Cohésion sociale et à la Parité

25 août 2005

Communiqué de presse

Le dispositif de réussite éducative présenté par Jean-Louis Borloo et Catherine Vautrin au conseil des ministres

Avec le programme de réussite éducative, le plan de cohésion sociale vise à rendre effective l'égalité des chances pour les enfants et les adolescents des quartiers défavorisés. En effet, pour offrir toutes ses chances à l'enfant, l'école joue un rôle prépondérant mais ne peut pas tout. Un accompagnement est indispensable sur le plan social, culturel, sanitaire, afin d'aider la famille dans son rôle éducatif. Le programme de réussite éducative, mis en place par le Plan de cohésion sociale, s'applique dès la rentrée scolaire 2005.

D'ici 2009 1 469 millions d'euros seront consacrés à la réussite éducative pour les trois volets du programme :

- **les équipes locales de réussite éducative**

Ces équipes apportent un soutien individualisé et personnalisé aux enfants et adolescents en fragilité, en prenant en compte la globalité de leurs difficultés scolaires, sanitaires et sociales.

Dès la rentrée 2005, 185 communes sont engagées dans la mise en œuvre de ce dispositif. Plus de 200 équipes pluridisciplinaires de soutien sont mises en place, prenant en charge près de 60 000 enfants et d'adolescents. Plus de 31 millions d'euros ont d'ores et déjà été affectés par l'Etat pour le lancement de ces projets.

- **les internats de réussite éducative**

Ce programme vise à permettre à des jeunes connaissant des difficultés familiales et environnementales compromettant leurs chances de réussite de développer dans le cadre d'établissements existants, ou de nouveaux établissements, des projets éducatifs, sportifs et culturels hors temps scolaires. **Cinq projets d'internats de réussite éducative fonctionneront à la rentrée scolaire 2005 dans cinq régions différentes.**

- **le partenariat avec les Grandes Ecoles et universités pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur des lycéens issus de quartiers en difficulté**

Deux grandes écoles se sont engagées dans le programme en faveur des lycéens de ZEP : l'ESSEC et Polytechnique. 350 000 euros sont affectés à ce programme.

A travers la loi de programmation et d'orientation pour la ville et la rénovation urbaine du 1^{er} août 2003 et la loi de programmation pour la cohésion sociale du 19 janvier 2005, le Gouvernement a affirmé son ambition d'intervenir sur l'ensemble des difficultés des quartiers sensibles, qu'elles soient urbaines, sociales ou économiques. Avec la mise en œuvre d'une intervention volontariste en faveur de l'accès à l'emploi dans les quartiers en difficulté, il constitue l'un des deux piliers de la politique que le Gouvernement souhaite développer pour promouvoir l'égalité des chances dans ces territoires.

Quelques exemples d'actions des Equipes de Réussite Educative

VAULX EN VELIN (69)

Deux des actions de l'équipe de réussite éducative porteront sur :

- **l'aide psychosociale et sanitaire** :
Avec l'aide de l'association « Ecouter et prévenir », lieu ressource où les adolescents et leurs parents pourront trouver une l'aide psychologique face à des situations de grande souffrance, mise en place d'une étude sanitaire relative aux enfants de 6 à 16 ans concernant les conséquences de la « mal bouffe ». Seront travaillées plus en détail les axes « sensibilisation et éducation à une saine alimentation en direction des parents et enfants »
- **l'accompagnement scolaire et la lutte contre l'illettrisme** :
« lire, écrire, compter », « s'exprimer, écouter, communiquer » et plus largement « avoir une connaissance de la société », mais aussi « découvertes culturelles, accès aux nouvelles technologies de l'information ».

Territoire d'intervention :

Ensemble du territoire avec une focalisation sur les REP Duclos, REP Barbusse, REP Noirettes et REP Valdo

Public potentiellement visé par le projet :

Seront suivis plus particulièrement 150 enfants répartis de la sorte :

- 50 enfants de 2 à 6 ans avec des difficultés dès l'entrée à la maternelle
 - 50 enfants de 6 à 11 ans avec des difficultés majeures dans l'acquisition des savoirs de base
 - 50 adolescents de 11 à 16 ans présentant des troubles du comportement, adeptes de l'absentéisme, en échec scolaire.
- 50 familles.

L'équipe pluridisciplinaire de soutien réunira **tous les acteurs de l'éducation**

Portage :

D'abord en centre communal d'action sociale (CCAS) puis établissement public local de coopération éducative (EPLCE).

Partenaires :

Toutes les institutions entrant dans le cadre du réseau de mise en place du Projet éducatif Global (PEG) dont les services municipaux, Préfecture du Rhône, Education nationale, protection judiciaire de la jeunesse, le conseil général, les écoles, les collèges et les lycées. Des associations telles que APFEE, ATD Quart monde, associations de parents d'élèves et de quartiers.

Subvention allouée en 2005 : 150 000 €

NANCY (54)

Deux des actions développées par l'équipe de réussite éducative porteront sur :

- **Coup de pouce CLE (clubs de lecture et d'écriture)**

Cette action, mis en œuvre par l'Association Pour Favoriser une Ecole Efficace (APFEE), est une opération gratuite d'accompagnement à la scolarité, réservée aux élèves de cours préparatoire « fragiles » en lecture mais également à leurs familles. Elle est financée et pilotée par les municipalités et se déroule sur le temps périscolaire.

Son objectif premier est d'apporter des bases solides aux enfants « fragiles » en lecture et d'accompagner les enfants et les familles.

Cette action est destinée aux enfants de CP dont la déficience en lecture est un risque d'échec scolaire.

- **Prévention et traitement de la dyslexie et de la dysphasie à l'école**

Intervention de spécialistes (médecins, orthophonistes) au sein de l'école pour dépister et orienter, vers des structures spécialisées, les enfants nécessitant une prise en charge.

Territoire d'intervention :

La ZEP de NANCY Haut de Lièvre (secteur du collège Claude Le Lorrain). D'autres quartiers intégreront le dispositif : Charles III (ZEP), Bonsecours (ZEP), Haussonville

Public potentiellement visé par le projet :

15 enfants de 2 à 16 ans, 25 enfants de 6 à 11 ans et 21 enfants de 11 à 16 ans.

Une équipe pluridisciplinaire de soutien individualisé composée de : Coordinateur, Enseignants, Travailleurs Sociaux, Personnel Ville de Nancy, Personnel Education Nationale, Personnel de Santé Libéral, Associations

Portage :

Caisse des Ecoles

Partenaires :

Ville de NANCY, Education Nationale, Préfecture, Conseil Général, CCAS, DRDJS, CAF, Contrat de ville, DRAC, DDASS, FASILD, Conseil Régional, Grand Nancy, Communauté Européenne, DDPJJ, CMP

Subvention allouée en 2005 : 320.000 €

GRANDE SYNTHÉ (59)

Deux des actions de l'équipe de réussite éducative porteront sur :

- des actions de communication à destination des parents et des enfants concernant **les thèmes de santé publique** : l'obésité, la maltraitance, les drogues,
- des actions permettant le développement de l'accès à la culture en créant des **ateliers d'écriture** et d'éducation à l'image. Les enfants et adolescents qui participeront à ces ateliers découvriront les coulisses du cinéma « le Varlin » et se familiariseront avec la médiathèque N.Mandela.

Territoire d'intervention :

Zones urbaines sensibles (ZUS) : Europe, Albeck, Anciens Jardiniers, Réseaux d'éducation prioritaire (R.E.P) du collège du Moulin (7 établissements) et du collège J. Verne(9 établissements).

Public potentiellement visé par le projet :

données en cours

Une équipe pluridisciplinaire de soutien individualisé :

Enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux, professionnels de la santé et acteurs du milieu associatif.

Portage :

Caisse des Ecoles

Partenaires :

autour d'un coordonnateur, enseignants, éducateurs travailleurs sociaux et professionnels de la santé, milieu associatif (social et culturel...) et ce dans le respect d'une charte de confidentialité.

Subvention allouée en 2005 : 250 000 €

GENNEVILLIERS (92)

Deux des actions de l'équipe de réussite éducative porteront :

- **dans le champ sanitaire** : le nombre d'enfants en surpoids est en hausse d'où la nécessité de faire de la prévention en matière d'obésité. De plus, des actions en matière de soins bucco-dentaires vont être mises en place et doivent inciter à plus de soins dentaires. Toutes ces préconisations devraient être déclinées sur le thème de *l'éducation nutritionnelle*. Dans le champ de la santé psychique, il est question de développer le nombre de consultations des jeunes repérés en difficulté auprès de psychologues et pédopsychiatres, afin de mettre en place des approches thérapeutiques adaptées, et notamment une approche culturelle pour aider aux soins (avec l'association la Licorne).
- **dans le champ éducatif et culturel** : un *accompagnement à la scolarité et de la médiation culturelle* : l'accent sera mis la constitution de petits groupes d'enfants (afin de permettre une aide quasi individuelle) mais aussi sur le lien avec la famille (afin de permettre une ré appropriation des outils méthodologiques au sein de la famille). Une coordination entre les études dirigées en temps périscolaire et les contrats d'accompagnement à la scolarité.

Territoire d'intervention :

Ensemble du territoire communal, classé en zone éducation prioritaire ou en réseau d'éducation prioritaire (les quartiers des Grésillons et du Luth sont classés en zone urbaine sensible).

Public potentiellement visé par le projet :

Enfants de 2 à 16 ans, soient 338 jeunes considérés en grande difficulté et 519 jugés en difficulté sur une population scolaire de 8091 jeunes.

Trois équipes pluridisciplinaires de soutien seront mises en place :

coordonnateurs, professionnels (sociaux, sanitaires et/ou éducatifs), vacataires avec diverses spécialités (pédopsychiatres, intervenants culturels ;..)

Portage :

Caisse des Ecoles

Partenaires :

la Ville de Gennevilliers, Education nationale, conseil général, PJJ, DDASS, CMP, CAF

Subvention allouée en 2005 : 450 000 euros

EPINAY SOUS SENART (91)

Deux des actions de l'équipe de réussite éducative porteront sur :

- **la création d'ateliers culturels scientifiques et sportifs** : l'objectif est de favoriser les apprentissages par des activités ludiques et de permettre à des enfants d'accéder à des activités non pratiquées à l'école ou dans la sphère familiale, se déroulent hors temps scolaire de 16h30 à 18 heures en petit groupe. Cette action est destinée à un public de 11-16 ans au niveau du collège et du lycée.
- **Espace d'écoute parents enfants** : cette action qui touche les familles et les enfants a pour objectif d'apporter un soutien et un accompagnement des parents dans leur fonction parentale, de permettre un échange entre parents sur les difficultés rencontrées (débat, échanges d'expériences) mais également de favoriser la communication entre enfants et parents. Cet espace d'écoute est ouvert deux demi-journées par semaine

Territoire d'intervention :

la ZUS soit 80% de la ville d'Epinay sous Sénart, la ZEP et le REP.

Public potentiellement visé par le projet :

150 enfants de 2 à 16 ans sur un public scolarisé de 2773 jeunes

Une équipe pluridisciplinaire de soutien composée de :

coordinateur de l'équipe, pédopsychiatre, psychologues cliniciens, rééducateur psychomotricien, travailleurs sociaux, médiateurs, animateurs culturels, animateurs sportifs, orthophonistes

Portage :

GIP

Partenaires :

la ville d'Epinay sous Sénart, le Conseil Général, la CAF, l'Education Nationale.

Subvention allouée en 2005 : 340.000 euros

NEVERS (58)

Deux des actions de l'équipe de réussite éducative porteront sur :

- **Maison de prévention et d'accès aux soins** : cette action mise en place sur le quartier de la Grande Pâture a pour objectif l'éducation à la santé, la sensibilisation et l'accompagnement des familles dans l'accès aux soins. Pour cela, elle reçoit divers professionnels de la santé : un psychologue, un psychomotricien, un orthophoniste, une infirmière, un médecin, un diététicien. Elle s'adresse à un public de 120 enfants repérés lors de bilans médicaux scolaires et souffrant de problèmes de santé non pris en charge et obérant les capacités d'apprentissage.
- **Accompagnement familial** : cette action qui touche les familles des enfants inscrits dans le dispositif de réussite éducative a pour objectif d'accompagner les parents dans leur fonction parentale de soutien et d'encadrement, de favoriser les relations parents/école mais aussi d'impliquer les parents dans les activités qui accueillent leurs enfants. C'est pourquoi seront mis à leur disposition des ateliers de lutte contre l'illettrisme ou d'apprentissage du français.

Territoire d'intervention :

ZUS et ZEP de « Grand Pâture » - Ville de Nevers.

Public potentiellement visé par le projet :

55 enfants de 2 à 6 ans, 70 enfants de 6 à 11 ans et 75 enfants de 11 à 16 ans

Une équipe pluridisciplinaire de soutien composée

un coordonnateur, d'une assistante administrative, d'un psychologue, d'un médecin

Portage :

GIP

Partenaires :

Organisme HLM (Coopération et familles, Nièvre Habitat), le Conseil Général, la CAF, la ville de Nevers, la CPAM

Subvention allouée en 2005 : 340.000 €

LE HAVRE (76)

Deux des actions de l'équipe de réussite éducative porteront sur :

- **la mise en place d'actions de prévention des actes de violence au sein et en dehors des établissements scolaires avec la création d'ateliers « citoyen » et « respect ».**
- **la prévention santé au sein des établissements avec l'intervention de professionnels de la santé.**

Territoire d'intervention :

les quatre Réseaux d'Education Prioritaires (REP) situé dans l'agglomération du Havre (Havre Bléville, Havre Caucriauville, Havre Nord et Havre Sud) ainsi que la ZUS.

Public potentiellement visé par le projet :

130 enfants de 2 à 6 ans et 130 enfants de 11 à 16 ans.

Portage :

Caisse des Ecoles

Partenaires :

la ville du Havre, l'inspection Académique, la Sous-Préfecture, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la DDASS.

Subvention allouée en 2005 : 600.000 €

COURCOURONNES (91)

Une des actions de l'équipe de réussite éducative portera sur le soutien médico-social aux familles :

- **sensibiliser les familles au domaine de la santé en proposant des ateliers individuels et collectifs autour des rythmes biologiques et du bien-être corporel,**
- **aider les familles en grande difficultés financières en proposant une prise en charge des soins ou appareillages médicaux (lunettes, appareils auditifs, etc.)**

Territoire d'intervention :

le quartier du Canal, classé en ZUS, ZEP et REP

Public potentiellement visé par le projet :

30 enfants de 2 à 6 ans

100 enfants de 6 à 11 ans

30 enfants de 11 à 16 ans et leur famille.

Une équipe pluridisciplinaire de soutien composée de :

Coordinateur, agents d'accompagnement, éducateur, ethnopsychiatre, graphomotricien, intervenants culturels et sportifs, nutritionniste, orthophoniste, pédopsychiatre, psychologue clinicien, Psychologue de la santé, Psychomotricien, relaxologue, sophrologue.

Portage juridique :

caisse des Ecoles

Partenaires :

La ville de Courcouronnes, le conseil général, l'inspection Académique, les directeurs des écoles, le réseau d'éducation Prioritaire, les collèges et les lycées, la préfecture, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l' Hôpital, la DDASS.

Subvention allouée en 2005 : 340.000 €

Les Petits Débrouillards

L'objet de cette association est de favoriser auprès de tous, et plus particulièrement des enfants et des adolescents l'intérêt pour les sciences et les techniques, et à en permettre la connaissance et la pratique. Pour cela elle fait appel à tous les moyens pédagogiques en privilégiant la démarche participative, expérimentale et ludique.

La DIV a décidé de financer les Petits Débrouillards en **2005** sur un partenariat spécifique à hauteur de **100 000 euros**, afin de permettre l'accompagnement méthodologique nécessaire localement à l'inscription et au développement de leurs actions dans les programmes de réussite éducative.

La convention pluriannuelle DIV/Les Petits Débrouillards porte sur les actions suivantes :

5 grands objectifs permettant de travailler avec les enfants les plus en difficulté et leurs familles :

- Accompagner la rénovation urbaine et les grands chantiers dans la ville,
- Relever le défi du développement durable,
- Rapprocher « la science qui se fait » de la jeunesse et des familles,
- Favoriser les échanges interculturels, sensibiliser à la solidarité territoriale,
- Favoriser l'accès à la citoyenneté.

Pour ce faire, l'association mettra en œuvre à travers 19 régions :

- **Des animations Petits Débrouillards au cœur des villes. L'ensemble des structures du réseau est situé au cœur des quartiers et facilite la création de relations durables entre les jeunes et les Petits Débrouillards.**
- **Le développement de clubs « sciences et citoyens » dans les collèges et les lycées avec le soutien du CNRS (12-18 ans)**
- **Le renforcement de l'opération cités débrouillardes (150 quartiers en 2004) par une campagne de sensibilisation autour des économies d'énergie dans les villes.**
- **La conception d'une malle pédagogique sur la ville (déchets, énergie, transports, habitat, sécurité routière, eau...)**

L'organisation de la 3^{ème} caravane des sciences franco-allemandes et la conception d'un corpus d'expériences installé sur les places publiques des grandes villes en lien avec les acteurs socio-éducatifs et les collectivités locales.

Récapitulatif financements DIV pour les Petits Débrouillards

1999 : 150 000 F
2000 : 150 000 F
2001 : 150 000 F
2002 : 38 112,25 €
2003 : 67 100 €
2004 : 67 000 €
2005 : 100 000 € ERE

ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels)

L'objet de cette association est de promouvoir une place à l'enfant dans la société comme sujet à part entière, la reconnaissance du parent comme premier éducateur de l'enfant, la qualité de l'intervention éducative auprès des enfants, l'importance d'une reconnaissance des professions liées à l'enfance.

L'ACEPP est une association fédérative nationale des lieux d'accueil associatifs à participation parentale. Elle anime un réseau de plus de 700 structures Petite Enfance qui se caractérisent par leur souplesse de fonctionnement et leur souci d'implication des parents à l'animation et/ou à la gestion du lieu d'accueil. Ces structures peuvent être des crèches parentales, des mini-crèches, des ludothèques, des halte-garderie, des centres de loisirs, des structures multi-accueil.

L'action de l'ACEPP est relayée par une trentaine d'associations départementales réparties sur le territoire national.

Les activités développées par l'ACEPP pour le réseau et pour l'ensemble des acteurs de la petite enfance sont :

- des formations,
- des recherches-action thématiques,
- la mise à disposition de documentation,
- la diffusion d'informations,
- la création de guides et d'outils méthodologiques,
- l'accompagnement à l'élaboration de politiques Petite Enfance et à la création de lieux d'accueil.

Sur les thèmes suivants :

- petite enfance et qualité de l'accueil,
- lieux d'accueil et développement local,
- diversité sociale et culturelle dans les lieux d'accueil,
- collaboration parents-enfants.

C'est pourquoi la DIV a décidé de financer l'association ACEPP en **2005** sur un partenariat spécifique à hauteur de **20 000 euros** pour aider à l'implication locale de leurs associations dans les équipes de réussite éducative en formation sur les sites.

La convention pluriannuelle DIV/ACEPP porte sur les actions suivantes :

- L'accompagnement de groupes de parents créateurs de lieux d'accueil innovants à implication parentale dans les quartiers en contrat de ville et la mise en réseaux de ceux-ci, notamment sur les sites où se développent des programmes de réussite éducative.
- *La mise en œuvre de formations sur l'implication des parents dans les lieux d'accueil petite enfance et sur la collaboration parents-travailleurs sociaux. Ces formations s'adressent aux professionnels des lieux d'accueil mais aussi aux acteurs du travail social et de la politique de la ville.*
- *L'animation et la réflexion sur l'accès des familles immigrées et en situation de précarité aux lieux d'accueil, participation aux différents groupes de travail liés à la Conférence de la Famille...*
- *La mise en place des Universités Parentales avec la mise en œuvre du programme « Etre parent aujourd'hui dans les quartiers », programme mené avec Berlin (Allemagne) Louvain (Belgique).*
- *La participation à la réflexion internationale menée sur les pratiques anti-discriminatoires*

Récapitulatif financements DIV pour l'ACEPP

2002 : 23 000 € - 2003 : 20 000 € - 2004 : 10 000 € - **2005 : 22 000 € au titre des ERE**

Je, Tu, Il...

L'objet de cette association est de promouvoir toutes formes d'expression éducative, artistique, théâtrale, cinématographique, ou autres, en particulier par l'organisation de journées d'activités ou artistiques.

Réalisé dans le cadre de la Grande Cause Nationale de la protection de l'enfance maltraitée, le programme des violences entre jeunes intitulé « **Cet Autre que Moi** » a été conçu dans un but d'éducation à la responsabilité sexuelle et affective des filles et des garçons.

Ce programme s'adresse plus particulièrement aux **jeunes de 14 à 16 ans** dans le cadre de différentes structures comme les collèges (élèves des classes de 4° et de 3°), les centres sociaux, les maisons de jeunes, les associations, etc... Il a été très largement diffusé et notamment depuis trois ans auprès des collèges de l'Académie de Paris et du Val-de-Marne. Des équipes-relais ont été formé dans certains départements à l'usage de « Cet Autre que Moi ».

C'est pourquoi la DIV a décidé de financer l'association Je, Tu, Il en **2005** sur un partenariat spécifique à hauteur de **30 000 euros** afin de permettre la réalisation d'un DVD à l'usage de l'ensemble des sites impliqués dans le programme de réussite éducative.

La convention pluriannuelle DIV/Je, Tu, Il porte sur les actions suivantes :

Produire un DVD (composé notamment de quatre fictions), nouvel outil d'un programme de prévention des violences entre jeunes pour l'éducation à la responsabilité sexuelle et affective des filles et garçons : le programme « Cet autre que moi » existe depuis 8 ans auprès des collèges d'Ile-de-France principalement. Ce DVD complètera ce travail éducatif et sera un support permettant de le faire connaître auprès des personnels éducatifs (enseignants principalement) et de le faire essayer dans tout le territoire alors que la demande de tels programmes ne cesse de croître.

Récapitulatif financements DIV pour l'association Je, Tu, Il

2005 : 30 000 € ERE

Un exemple d'Internat de Réussite Educative

A LYON : L'INTERNAT FAVRE, LA DUCHERE

Internat éducatif : il s'agit d'un internat municipal de 30 places situé dans un parc de 3 ha au cœur du 4^{ème} arrondissement de Lyon (Croix Rousse). La prise en charge éducative et le soutien à la scolarité des enfants, sont organisés dans le cadre de groupes de vie permettant un hébergement individualisé avec des espaces collectifs de jeux, de lecture, d'expression. Filles et garçons ayant des lieux de vie séparés. Des suivis psychothérapeutiques et des séances d'orthophonie sont organisés pour certains internes ainsi qu'un suivi médical pour l'ensemble des enfants.

- Projet personnalisé : établissant un suivi individualisé, élaboré de manière pluridisciplinaire et en lien avec les partenaires concernés par la situation et partagé avec les parents dans une démarche de contractualisation des objectifs (enseignants, intervenants associatifs, parents, travailleurs sociaux...)
- Soutien à la parentalité :
- Droit des usagers (projet d'établissement, livret d'accueil, contrat de séjour, règlement de fonctionnement et accès au dossier individuel)

Les enfants continuent à suivre leur scolarité dans leurs établissements d'origine.

Territoire d'intervention : quartier Pentes Croix Rousse (1^{er}), quartier Moncey (3^{ème}), quartier Mermoz (8^{ème}), quartier Duchère (9^{ème})

Public potentiellement visé par le projet : enfants de 6 à 13 ans, en primaire et au collège, en Internat de semaine.

Equipe(s) pluridisciplinaire(s) de soutien individualisé : **inscription de l'internat dans une démarche de veille éducative avec une équipe pluridisciplinaire de réussite éducative sur les territoires mentionnés ci dessus.**

Portage : Caisse des Ecoles

Partenaires : Etat (préfecture, inspection académique, DRAC, DDASS, DRDJS, FASILD, ville de Lyon (sports, culture, Education, Enfance)

Subvention allouée en 2005 : 485 000 €

Exemple d'un partenariat avec une Grande Ecole

A Palaiseau, POLYTECHNIQUE « POURQUOI PAS MOI ? »

Signataire de la charte pour l'égalité des chances dans l'accès aux formations d'excellence (17 janvier 2005), l'Ecole Polytechnique s'engage à promouvoir l'ouverture sociale au sein de son établissement et à permettre aux élèves qui en ont les capacités et la volonté de se sentir légitimes et confiants pour entrer en classe préparatoire ou préparer des études longues. Cette charte a pour ambition de lever les blocages culturels et psychologiques, qui conduisent des jeunes à se détourner de filières ou des grandes écoles parce qu'ils considèrent qu'elles ne sont pas pour eux.

En effet, 80% des pères des polytechniciens français sont des médecins, des enseignants ou des cadres supérieurs, tandis que 25% de leurs mères sont enseignantes.

Fort de ce constat, Polytechnique souhaite mettre en œuvre un programme conforme au label « pourquoi pas moi ? », conçu par l'ESSEC et adopté par la Conférence des Grandes Ecoles, en adaptant la formule et le contenu des modules à la vocation scientifique de l'Ecole Polytechnique.

Ce programme consiste en un suivi sur trois ans de lycéens prometteurs, dont la situation familiale et sociale constitue un handicap à l'accès à l'enseignement supérieur d'excellence.

Pour cette première promotion de septembre 2005 deux lycées, Albert Einstein à Ste Geneviève des Bois et l'Essouriau aux Ulis, ont été repérés.

20 lycéens de seconde sur l'année 2005-2006, 20 secondes et 20 premières sur l'année 2006-2007 et 20 secondes, 20 premières et 20 terminales en 2007-2008 seront suivis tout au long de l'année par des élèves polytechniciens sous la forme d'une séance de tutorat hebdomadaire sur le campus de Polytechnique. De plus, des activités et des ateliers thématiques répartis sur les samedis et les vacances scolaires, seront assurés par des intervenants extérieurs.

Les séances de tutorat et les activités sont définies de telle sorte qu'à la fin du programme, les lycéens auront suivi sept modules pédagogiques : outils et méthodologie, découverte des filières et des métiers, codes sociaux, techniques d'expression, projet collectif, suivi individuel et acquisition de capital culturel.

La mise en œuvre de ces modules est prévue de manière progressive et adaptée aux rythmes de chaque année scolaire.

Partenariats éducatifs : l'Inspection académique de l'Essonne.

Partenariats avec les collectivités locales : les contacts sont pris et la discussion est en cours avec le conseil général de l'Essonne et la Communauté d'Agglomération Palaiseau Saclay.

Budget alloué : 1000 euros par jeune et par an sur la durée du programme

Indicateurs sur la situation scolaire et sanitaire des jeunes dans les ZUS

➔ SITUATION SCOLAIRE DES JEUNES DANS LES ZUS

La proportion de moins de 15 ans dans la population, bien qu'en déclin tendanciellement, reste plus importante en ZUS qu'ailleurs (19 % contre 16 % en 2004, après 23 % et 17 % en 1999).

Tableau 1

Pourcentage des moins de 15 ans dans la population		
	1999	2004
En ZUS	23 %	19 %
Hors ZUS	17 %	16 %

Source INSEE-RP 1999 et Enquête emploi 2004

Les établissements scolaires implantés en ZUS comptent beaucoup plus d'élèves de nationalité étrangère, surtout dans les petites classes : 21 % au primaire et 15 %* au collège (contre 5 % hors ZUS dans les deux types d'établissements). La part d'élèves issus de milieux défavorisés* est de 63 % dans les établissements en ZUS, alors qu'elle n'est que de 43 % hors ZUS.

Les troubles et les difficultés de maîtrise du langage plus fréquents dans les grandes maternelles en ZUS.

Près du cinquième des enfants scolarisés en ZUS (19 %) ont des difficultés d'élocution, soit 6 points de plus que dans les autres établissements. De même, et ce sont là des questions où les handicaps culturels entrent davantage en jeu, plus de 14 % des élèves en ZUS ont des difficultés à produire des phrases spontanées, grammaticalement correctes, soit une fréquence bien supérieure (plus de deux fois) à celle constatée dans les autres classes de grande maternelle. Ils sont également plus nombreux à ne pas utiliser spontanément des phrases longues ou de constructions complexes.

* cette différence entre primaire et collège n'est pas la résultante de la seule démographie des quartiers en ZUS mais tient pour une part à la sectorisation plus large des collèges qui s'étend en général à d'autres quartiers et sans doute aussi à des comportements d'évitement, sans qu'il soit possible de pondérer ces différents facteurs avec les données dont nous disposons.

* le Ministère de l'Education classe dans cette catégorie les enfants d'ouvriers, de retraités ou d'inactifs.

Tableau 2 - Troubles et difficultés de maîtrise du langage chez les élèves de grande section de maternelle selon le sexe

	Ensemble (en %)	Hors ZUS (en %)	ZUS (en %)	ZEP (en %)
Difficultés d'élocution				
Garçons	16.5 %	15.9 %	22.6 %	23.8 %
Filles	10.5 %	10.0 %	15.2 %	12.1 %
Ensemble	13.6 %	13.0 %	19.2 %	18.1 %
Construction grammaticale en discours spontané incorrecte				
Garçons	7.6 %	6.8 %	14.7 %	16.0 %
Filles	5.6 %	4.8 %	13.6 %	10.2 %
Ensemble	6.6 %	5.8 %	14.2 %	13.2 %
L'enfant ne construit pas de phrases de plus de 4 mots en discours spontané				
Garçons	2.2 %	1.9 %	4.3 %	5.9 %
Filles	0.7 %	0.6 %	1.8 %	1.6 %
Ensemble	1.5 %	1.3 %	3.1 %	3.8 %
L'enfant n'emploie pas en discours spontané des phrases introduites par des subordonnées				
Garçons	15.2 %	13.6 %	30.1 %	26.5 %
Filles	9.3 %	8.3 %	19.9 %	17.1 %
Ensemble	12.4 %	11.0 %	25.4 %	21.9 %

Champ : France métropolitaine plus DOM.

Lecture : Parmi les élèves de grande section de maternelle scolarisés en ZUS, 19,1 % ont des difficultés d'élocution, 14,2 % ne construisent pas correctement leur discours, 3,1 % n'utilisent pas de phrases de plus de 4 mots en discours spontané, et 25,4 % n'utilisent pas de phrases introduites par des subordonnées en discours spontané.

Source : enquête en milieu scolaire, DREES, DEP, DESCO, InVS

La proportion d'élèves en retard de deux ans ou plus en 6^{ème}, supérieure de 3 points environ pour les établissements situés en ZUS, connaît une légère baisse entre les années scolaires 2002-2003 et 2003-2004 se traduisant par une réduction de l'écart avec ce que l'on observe sur le reste du territoire. Le taux d'accès de 6^{ème} en 3^{ème} (qui n'est mesurable que pour les élèves restant dans le même établissement) semble en moyenne s'améliorer sur l'ensemble du territoire, avec, là aussi, une réduction de l'écart en faveur des ZUS. Ces deux variables méritent donc d'être suivies avec attention dans les années qui viennent afin de vérifier si les variations constatées se confirmeront sur une plus longue période.

Indicateurs	Année scol. 2002-2003			Année scol. 2003-2004		
	Valeur dans les ZUS En %	Valeur France entière (hors ZUS) En %	ECART (en points)	Valeur dans les ZUS En %	Valeur France entière (hors ZUS) En %	ECART (en points)
Proportion d'élèves en retard de deux ans ou plus en 6 ^e	7,0 %	3,4 %	+3,6	6,2 %	3,2 %	+3,0
Taux d'accès de 6 ^e en 3 ^e (dans le même établissement)	71,5 %	74,9 %	-3,4	73,6 %	75,4 %	-1,9

Source DEP

L'observation du devenir des élèves de 3^{ème} en fin de seconde générale ou technologique fait apparaître un écart important en ce qui concerne l'orientation vers la filière scientifique (plus de 7 points). Cet écart, qui touche globalement l'orientation vers l'enseignement général, se maintient voire se creuse (plus de 11 points d'écart au total en 2003-2004).

Symétriquement, l'orientation vers les filières technologiques ou la réorientation vers des filières professionnelles présentent un écart en faveur des ZUS. Là aussi, cet écart se maintient.

Les élèves redoublant la seconde se rencontrent également un peu plus fréquemment dans les établissements en ZUS qu'ailleurs (5 points d'écart environ). Cet écart présente en 2003-2004 une légère variation à la baisse.

Indicateurs	Année scol. 2002-2003			Année scol. 2003-2004		
	Valeur dans les ZUS En %	Valeur France entière (hors ZUS) En %	ECART (en points)	Valeur dans les ZUS En %	Valeur France entière (hors ZUS) En %	ECART (en points)
Devenir des élèves de 3^e en fin de seconde générale et technologique						
Proportion d'élèves orientés vers une 1 ^{ère} ES	13,3 %	15,2 %	-1,9	13,5 %	15,8 %	-2,3
Proportion d'élèves orientés vers une 1 ^{ère} L	8,4 %	9,7 %	-1,3	8,2 %	9,7 %	-1,6
Proportion d'élèves orientés vers une 1 ^{ère} S	20,8 %	28,3 %	-7,5	22,0 %	29,5 %	-7,5
Proportion d'élèves orientés vers une 1 ^{ère} SMS ou STT	17,6 %	13,2 %	+4,4	17,8 %	12,5 %	+5,3
Proportion d'élèves orientés vers une 1 ^{ère} STI ou STL	7,0 %	7,0 %	0,0	6,8 %	6,9 %	-0,1
Proportion d'élèves orientés vers un baccalauréat technologique (Btn) spécifique	0,2 %	0,3 %	-0,1	0,2 %	0,3 %	-0,2
Proportion d'élèves orientés vers un BEP ou CAP	4,8 %	3,0 %	+1,8	4,9 %	3,0 %	+1,9
Proportion d'élèves redoublant	23,3 %	18,0 %	+5,3	22,3 %	17,6 %	+4,6
Proportion autres cas	4,6 %	4,6 %	0,0	4,5 %	4,7 %	-0,2

Source DEP

Si l'on observe le devenir des élèves de 3^{ème} qui avaient été orientés vers une seconde professionnelle, on constate un taux de redoublement ou d'abandon sensiblement supérieur (2 points dans chaque cas, 4 points cumulés) pour les élèves issus de collèges en ZUS. Cet écart reste sensiblement le même en 2003-2004.

Tableau 5

Indicateurs	Année scol. 2002-2003			Année scol. 2003-2004		
	Valeur dans les ZUS En %	Valeur France entière (hors ZUS) En %	ECART (en points)	Valeur dans les ZUS En %	Valeur France entière (hors ZUS) En %	ECART (en points)
Devenir des élèves de 3^e en fin de seconde professionnelle :						
Proportion d'élèves orientés vers une terminale BEP ou un CAP	78,8	82,9	-4,1	79,4	83,4	- 4,0
Proportion d'élèves redoublant	6,8	4,8	2,0	6,2	4,3 %	1,8
Proportion autres cas	14,3	12,3	2,0	14,4	12,3	2,1

Source DEP

A ces données, on peut ajouter, toujours à partir du devenir des élèves de 3^{ème}, un taux d'interruption prématuré de scolarité, indicateur qui a été retenu dans la LOLF pour l'évaluation de l'impact des Equipes de réussite éducatives, prévues par le Plan de cohésion sociale et qui se mettent en place à compter de cette année :

Tableau 6

	Année scolaire 2003-2004			
	ZUS		Hors ZUS	
Nbre d'élève en 3ème (année n-1) sauf redoublants en fin d'année	49 319		440 827	
Nbre élèves en seconde (GT ou pro)	48 610		439 663	
Nbre d'élèves ne poursuivant pas leurs études en fin 3ème	709	1,4 %	1 164	0,3 %
Nbre d'élèves ne poursuivant pas leurs études en fin 2nde pro	2 892	5,9 %	16 890	3,8 %
Nbre d'élèves ne poursuivant pas leurs études en fin 2nde gt	1 284	2,6 %	14 234	3,2 %
Taux d'interruptions prématurées de scolarité*	4 885	9,9 %	32 288	7,3 %

Source DEP

Définition : Taux d'interruptions prématurées de scolarité : les élèves interrompant prématurément leur scolarité sont ceux qui sortent sans diplôme ni qualification de l'école. Leur proportion est calculée à partir du nombre d'élèves qui, un an après la classe de 3^{ème} n'accèdent à aucune filière de l'enseignement général, technique ou professionnel sans non plus redoubler leur classe. La prise en compte des abandons de scolarité avant la 3^{ème} porte sur des effectifs trop faibles pour constituer un indicateur pertinent. La prise en compte des abandons après la seconde ou en cours de seconde des élèves qui en 3^{ème} étaient scolarisés en ZUS semble plus pertinente tant sur le plan de la qualité statistique que sur celui de sa signification sociologique (on rend ainsi compte du destin scolaire de l'élève). A

contrario, échappent à l'indicateur retenu les élèves qui décrocheraient entre la première et la terminale ou en cours de CAP/BEP (année n+2 après la 3^{ème}).

Ce taux, proche de 10% en 2003-2004 pour les élèves issus de collèges situés en ZUS, est supérieur de 2,6 points à celui des élèves venant d'autres établissements.

Plus globalement, des écarts importants se retrouvent entre les niveaux de diplômes des habitants résidant en ZUS et les autres populations. Ainsi, en 2004, 22 % des habitants des ZUS qui ont achevé leur formation initiale sont titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au bac alors que cette proportion est de 33 % pour les habitants hors ZUS. Depuis 1990, ces proportions ont fortement progressé mais l'écart en défaveur des ZUS a plutôt tendance à se creuser.

Tableau 7

Les plus de 15 ans diplômés (bac ou plus) dans la population Evolution de 1990 à 1999			
	1990	1999	2004
En ZUS	14 %	20 %	22 %
Hors ZUS	22 %	31 %	33 %

Source INSEE-RP et Enquête Emploi 2004

➔ SITUATION SANITAIRE DES JEUNES DANS LES ZUS

Résultats des bilans de santé réalisés à l'école au cours de l'année 2002-2003

Nous présentons ici quelques résultats sur l'état de santé des enfants de grande section maternelle (au cours de la 6^e année de l'enfant), à l'issue des bilans de santé qui se sont déroulés au cours de l'année 2002-2003 (*voir encadré*).

Les bilans de santé en classe de grande section de maternelle

Les bilans de santé, établis en grande section de maternelle, ont notamment pour objet de détecter chez les enfants de cette classe d'âge, les problèmes de santé susceptibles d'entraver le développement de leur parcours scolaire.

Sont ainsi diagnostiqués au cours de ces bilans, des troubles physiologiques (visuels, auditifs..) ou des troubles directement liés à une mauvaise hygiène de vie (problèmes de surpoids, dents cariées, allergies, vaccination) qui pourraient entraîner à l'âge adulte des problèmes de santé plus ou moins graves.

La grande section de maternelle, est également une étape importante pour le développement intellectuel de l'enfant, étape au cours de laquelle il acquiert maîtrise et compréhension de la langue qui lui faciliteront par la suite l'apprentissage des acquis fondamentaux.

Aussi les bilans de santé réalisés à cette occasion évaluent également la maîtrise du langage chez les enfants de cette génération.

Défauts de vision, surpoids et caries dentaires plus répandus chez les enfants scolarisés en ZUS

Si des troubles de l'audition ne sont pas nettement plus fréquemment constatés lors des bilans de santé des élèves de grande section de maternelle, des défauts de vision s'avèrent plus fréquents : ils sont révélés lors de ces examens pour 21 % des élèves en ZUS contre 18 % pour les autres. Il est significatif que ces problèmes de vision étaient moins souvent connus avant l'examen pour les élèves en ZUS et moins souvent traités (par le port de lunettes).

Autres problèmes de santé plus fréquents : le surpoids affecte 17 % des enfants (contre 12 % dans les autres établissements) et 4,2 % d'entre eux souffrent d'obésité (3,3 % dans les grandes maternelles hors ZUS).

Les problèmes d'hygiène dentaire sont également plus répandus dans les grandes sections de maternelles situées dans les Zones urbaines sensibles, caries dentaires et surtout absence de soins dentaires sont plus fréquents : 19 % des enfants qui y sont scolarisés ont au moins deux dents cariées non soignées, soit une proportion trois fois plus forte que dans les autres établissements (6,7%).

Tableau 1- Troubles de l'audition chez les élèves de grande section de maternelle selon le sexe

	Ensemble (en %)	Hors ZUS (en %)	ZUS (en %)	ZEP (en %)
<i>Audition : au moins une oreille déficiente</i>				
Garçons	7.6 %	7.4 %	9.7 %	8.7 %
Filles	8.0 %	8.0 %	7.6 %	8.7 %
Ensemble	7.8 %	7.7 %	8.7 %	8.7 %

Champ : France métropolitaine et DOM.

Lecture : Parmi les élèves de grande section de maternelle scolarisés en ZUS, 8,7 % ont au moins une oreille déficiente.

Source : enquête en milieu scolaire, DREES, DEP, DESCO, InVS

Tableau 2 - Port de lunettes et défauts de la vision chez les élèves de grande section de maternelle selon le sexe

	Ensemble (en %)	Hors ZUS (en %)	ZUS (en %)	ZEP (en %)
<i>Port de lunettes</i>				
Garçons	10.8 %	11.0 %	8.5 %	9.7 %
Filles	12.7 %	13.0 %	10.2 %	12.5 %
Ensemble	11.7 %	12.0 %	9.3 %	11.1 %
<i>Défaut de la vision connu avant l'examen</i>				
Garçons	10.5 %	10.8 %	7.8 %	9.2 %
Filles	11.7 %	12.2 %	7.2 %	10.4 %
Ensemble	11.1 %	11.4 %	7.5 %	9.8 %
<i>Défaut de la vision observé pendant l'examen</i>				
Garçons	18.2 %	18.0 %	20.3 %	20.5 %
Filles	17.9 %	17.4 %	22.1 %	21.9 %
Ensemble	18.0 %	17.7 %	21.1 %	21.2 %

Champ : France métropolitaine plus DOM.

Lecture : Parmi les élèves de grande section de maternelle scolarisés en ZUS, 9,3 % portent des lunettes, et on a détecté pendant l'examen un défaut de la vision sur 21,1 % d'entre eux.

Source : enquête en milieu scolaire, DREES, DEP, DESCO, InVS

Tableau 3 - Surpoids et obésité chez les élèves de grande section de maternelle selon le sexe

	Ensemble (en %)	Hors ZUS (en %)	ZUS (en %)	ZEP (en %)
<i>Surpoids</i>				
Garçons	10.4 %	9.7 %	16.8 %	15.0 %
Filles	14.5 %	14.2 %	17.5 %	19.1 %
Ensemble	12.4 %	11.9 %	17.1 %	17.0 %
<i>Dont surpoids modéré</i>				
Garçons	8.2 %	7.6 %	13.8 %	12.4 %
Filles	9.9 %	9.8 %	11.8 %	14.1 %
Ensemble	9.1 %	8.7 %	12.9 %	13.2 %
<i>Dont obésité</i>				
Garçons	2.1 %	2.0 %	3.0 %	2.6 %
Filles	4.6 %	4.5 %	5.7 %	4.9 %
Ensemble	3.3 %	3.2 %	4.2 %	3.7 %

Champ : France métropolitaine et DOM.

Lecture : Parmi les élèves de grande section de maternelle scolarisés en ZUS, 17,1 % sont en surpoids dont 4,2 % souffrent d'obésité.

Source : enquête en milieu scolaire, DREES, DEP, DESCO, InVS

Tableau 4 - Dents cariées chez les élèves de grande section de maternelle selon le sexe

	Ensemble (en %)	Hors ZUS (en %)	ZUS (en %)	ZEP (en %)
<i>Au moins deux dents cariées soignées</i>				
Garçons	5.8 %	5.9 %	4.8 %	5.4 %
Filles	5.2 %	4.8 %	9.4 %	9.1 %
Ensemble	5.5 %	5.4 %	7.0 %	7.2 %
<i>Au moins deux dents cariées non soignées</i>				
Garçons	8.8 %	7.5 %	21.5 %	17.5 %
Filles	6.8 %	5.8 %	16.2 %	14.8 %
Ensemble	7.8 %	6.7 %	19.0 %	16.2 %

Champ : France métropolitaine et DOM.

Lecture : Parmi les élèves de grande section de maternelle scolarisés en ZUS, 7,0 % ont au moins deux dents cariées soignées, et 19,0 % ont au moins deux dents cariées non soignées.

Source : enquête en milieu scolaire, DREES, DEP, DESCO, InVS

Liste des programmes de Réussite Educative validés au 25/08/05

Régions	Départements	Communes
ALSACE	68	MULHOUSE
AQUITAINE	33	BASSENS
		CENON
		FLOIRAC
		LORMONT
		MERIGNAC
BOURGOGNE	89	AUXERRE
		NEVERS
		SENS
BRETAGNE	29	BREST
	35	RENNES
		SAINT JACQUES-LA-LANDE
		FORMATION REGIONALE REUSSITE EDUCATIVE
CENTRE	28	DREUX
	36	CHATEAUROUX (Communauté d'agglomération Castelroussine)
	37	JOUE-LES-TOURS
		LA RICHE
		SAINT-PIERRE-DES-CORPS
		TOURS
	41	ROMORANTIN LANTHENAY
		BLOIS
	45	SAINT JEAN DE LA RUELE
CHAMPAGNE ARDENNE	51	EPERNAY
		REIMS
		VITRY-LE-FRANCOIS
	52	SAINT DIZIER

FRANCHE COMTE	70	JUSSEY (internat en collège)
LANGUEDOC ROUSSILLON	66	PERPIGNAN
LORRAINE	54	LAXOU
		MONT-SAINT-MARTIN
		NANCY (Haut-du-lièvre)
		VANDOEUVRE (Haut de Penay)
	57	BEHREN LES FORBACH
		METZ (Borny + Chemin de la Moselle)
		WOIPPY
MIDI PYRENEES	31	CAGT : TOURNEFEUILLE, BALMA, CUGNAUX, COLOMIERS
		TOULOUSE (Bagatelle-La Faouette, Reynerie-Bellefontaine, Mirail Université, Empalot, Cité des Izards + dérogation pour La Gloire, Négrenex, Bourbaki, Ginestous, Cité Madrid)
		SICOVAL (Ramonville-Saint-Agne, Castanet-Tolosan, Aygues-Vives)
NORD PAS DE CALAIS	59	AULNOY AYMERIES (internat)
		DOUAI (internat de réussite éducative collège Canivez)
		DUNKERQUE
		FOURMIES (+ Anor, Trelon)
		GRANDE-SYNTHE
		HEM
		LE CATEAU CAMBRESIS
		LAMBERSART
		LILLE (Five, Moulin)
		MAUBEUGE
		MONS EN BAROEUL
		ROUBAIX (Alma, St Elisabeth)
		TOURCOING
		VALENCIENNES
		Valenciennes Métropole (dont Quievrechain, Crespín, Thivencelle, Anzin, Beuvrage, Onnaing, Condé-Vieux Condé, Fresnes)

	62	WAZIERS
		ARRAS
		AUCHEL
		CALAIS
		CARVIN
		HENIN BEAUMONT
		LE PORTEL
		LIEVIN
		OIGNIES
		OUTREAU (Internat éducatif en LP)
		ROUVROY
BASSE NORMANDIE	14	COLOMBELLES
		HEROUVILLE ST CLAIR
		LISIEUX
HAUTE NORMANDIE	61	FLERS
	27	EVREUX
		VAL DE REUIL
		FECAMP
		GONFREVILLE LORCHER
		LE HAVRE
	76	SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY
PACA	6	CARROS
		DRAP
		GRASSE
		LA TRINITE
		NICE (Centre, La Madeleine, Ouest, Est, Ariane)
		SAINT ANDRE DE LA ROCHE
		VALLAURIS
	13	MARSEILLE
	84	PORT-DE-BOUC
PAYS DE LOIRE	44	AVIGNON
		NANTES
		REZE LES NANTES
	49	SAINT NAZAIRE
		CHOLET (communauté d'agglomération)
		TRELAZE
PICARDIE	60	CREIL
		MONTATAIRE
		NOYON
		MERU
		BEAUVAIS
		VILLIERS SAINT PAUL

		NOGENT SUR OISE
	80	AMIENS Métropole
POITOU CHARENTE	16	SOYAUX
	17	SAINTES
		SURGERES (internat cité scolaire)
	79	CERISAY
		NIORT
	86	CAP POITIERS (Poitiers, Buxerolles)
		CHATELLERAULT
RHÔNE ALPES	26	ROMANS
	38	CV Nord Isère (Bourgoin Jallieu, Saint Quentin Fallavier, La Verpillère, L'Isle-d'Abeau, Villefontaine)
		Metro GRENOBLE (projet intercommunal : 10 communes)
		PONT-DE-CHERRUY
		VIENNE
	69	LAMURE-SUR-AZERGUES
		LYON (1er ; 9ème ; 8ème) hors internat Favre
		Lyon Internat Favre - Duchère
		PIERRE-BENITE
		RILLIEUX
		SAINT-FONS
		VAULX-EN-VELIN
		VILLEFRANCHE/SAONE
		VILLEURBANNE
IDF	77	COMBS-LA-VILLE
		MEAUX
		MONTEREAU FAULT YONNE
		SAVINY-LE-TEMPLE
	78	CHANTELOUP-LES-VIGNES
		ECQUEVILLY
		LES MUREAUX
		MAGNY-LES-HAMEAUX
		MANTES-LA-JOLIE
		MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
		SARTROUVILLE
		TRAPPES
IDF	91	ATHIS MONS
		CORBEIL-ESSONNE

		COURCOURONNES
		EPINAY-SOUS-SENART
		ETAMPES
		EVRY
		GRIGNY - VIRY
		LES ULIS
		SAINT MICHEL-SUR-ORGE
		STE GENEVIEVE-DES-BOIS
		VIGNEUX-SUR-SEINE
		CONVENTION ECOLE POLYTECHNIQUE
	92	ANTONY
		BAGNEUX
		BOULOGNE-BILLANCOURT
		CLAMART
		CHATENAY MALABRY
		CLICHY LA GARENNE
		COLOMBES
		FONTENAY-AUX-ROSES
		GENEVILLIERS
		NANTERRE
		RUEIL-MALMAISON
		VILLENEUVE-LA-GARENNE
	93	AUBERVILLIERS
		AULNAY-SOUS-BOIS
		CLICHY-SOUS-BOIS
		DRANCY
		EPINAY-SUR-SEINE
		LA COURNEUVE
		MONTFERMEIL
		MONTREUIL
		PANTIN
		SAINT-DENIS
		VILLETANEUSE
	94	CRETEIL
	95	ERAGNY-SUR-OISE
		GONESSE
		GARGES LES GONESSES
		GOUSSAINVILLE
		PERSAN
		SAINT-OUEN-L'AUMONE
		SARCELLES
		CONVENTION ESSEC

